

PROJET DE LOI

adopté

le 1^{er} mars 2011

N° 74
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant l'approbation de l'accord entre le
Gouvernement de la République française et le
Gouvernement de la République togolaise instituant un
partenariat de défense.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de
loi dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Sénat : 352, 639 et 641 (2009-2010).

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République togolaise instituant un partenariat de défense, signé à Lomé le 13 mars 2009, et dont le texte est annexé à la présente loi¹.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 1^{er} mars 2011.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

1 *Nota* : voir le document annexé au n° 352 (2009-2010), Sénat.